

Grégory Regouby (Plus que Pro) donne des gages aux consommateurs

by Les Echos - mardi, septembre 24, 2019

<https://correspondances.fr/gregory-regouby-plus-que-pro-donne-des-gages-aux-consommateurs/>

Le serial entrepreneur s'est lancé dans un système de notation à grande échelle. Son label Plus que Pro rassure les consommateurs et confère à ses adhérents une visibilité renforcée. Il reçoit le Prix de l'entrepreneur* 2019 catégorie start-up en région Grand Est.

Dresser le palmarès des meilleures entreprises de France et sélectionner parmi elles les 40 % considérées comme « les meilleures des meilleures »... C'est un pari hardi qu'a salué le jury des entrepreneurs de l'année en décernant à Plus que Pro le prix 2019 de la start-up du Grand Est*. A la tête du groupe Séréliance, dont il a racheté avec 4 autres managers en 2014, le serial entrepreneur Grégory Regouby a cofondé la même année cette société de 80 salariés implantée à Schiltigheim, près de Strasbourg. Plus que Pro se propose de rassurer les consommateurs échaudés en référençant des sociétés jugées fiables dans les secteurs d'activité les plus propices aux litiges. La start-up a mis en place un process certifié Iso pour passer au crible les entreprises du bâtiment, concessionnaires automobiles ou encore, experts-comptables qui passeront sous ses fourches caudines.

Partenariat avec Axa

Aux conditions de base - une ancienneté de trois ans au minimum, un chiffre d'affaires de plus de 200.000 euros et une solvabilité avérée - s'ajoute la précieuse plus-value de l'avis des internautes.

La charte de Plus que Pro engage les entreprises adhérentes - 6.500 à ce jour - à demander systématiquement une notation à leur clients et à les transmettre. La transparence paye : les adhérents, qui s'acquittent d'un abonnement mensuel pour être notés, témoignent de retours sur investissement encourageants.

Pour achever de rassurer les consommateurs - et renforcer son propre modèle économique -, Plus que pro mis au point avec Axa une protection multirisque à usage unique couvrant les chantiers réalisés par des entreprises labellisées, et n'exclut pas d'autres partenariats de même type.

L'entreprise, qui a racheté en 2016 L'Indicateur de la franchise, a elle-même opté pour cette formule et s'appuiera d'ici à la fin de l'année sur un réseau d'une trentaine de franchisés en France entière.

* Le prix de l'entrepreneur de l'année est organisé par EY, en partenariat avec HSBC, Verlingue, Steelcase et bpifrance.